

<https://ricochets.cc/VICTOIRE-DU-KANGOO-LORS-D-UNE-FARCE-UBUESQUE.html>



Victoire du Kangoo lors d'une farce ubuesque

- Les Articles -

Publication date: mercredi 12 octobre 2022

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

LE PROCÈS

Frustré de ne pas avoir pu identifier le conducteur ou conductrice du Kangoo, le Procureur de la Ripublique s'est lamenté hier devant la Juge comme l'aurait fait le Père Ubu, « capitaine des dragons, docteur en pataphysique et grand Maître de l'Ordre de Gidouille ».

Déjà, le procès-verbal fut signalé électroniquement au mois de mars, c'est-à-dire trois mois après la manif du 24 janvier 2020. **Autrement dit, le gradé derrière la caméra n'a pas eu l'idée d'ordonner un subordonné sur place d'aller glisser le pv derrière l'essuie-glace pendant une manifestation à laquelle participait le Kangoo en tant que véhicule syndical.**

Et vous, Messire le Procureur, auriez-vous eu le courage d'affronter les 5 000 manifestant.es pas du tout emballé.es par le projet de réforme de retraite afin de signaler une infraction pour stationnement gênant assortie d'une amende de 400Euros ?

« La CNT n'a pas joué le jeu », qu'il lâche dans une performance digne de ses talents théâtraux.

Mme la Juge fait la moue, visiblement peu convaincue par son jeu.

Et oui, M'sieur le Proc, vous auriez souhaité que comme un bon petit mouton, le ou la militante au volant du Kangoo s'auto-dénonce ?

Que nenni !

« La manifestation n'a même pas été déposée par la CNT, » qu'il enchaîne.

Riions un peu, c'est trop drôle. Quel est le rapport, Sire, entre le pv et l'organisation syndicale signataire du dépôt de déclaration de manifestation ? Ou bien, s'agit-il là d'une démonstration mirobolante de pataphysique ?

Ah là-là-là-là !

Heureusement, l'avocat du syndicat, (ni-dieu-ni-) Maître Tumerelle était présent en personne pour mettre la pendule fantastique à l'heure du réel.

On se demandait en toute sincérité de terrien moyen, si le Procureur, lui, savait que selon l'article 431-1 du code pénal, « le fait d'entraver l'exercice de la liberté d'expression est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000Euros d'amende... »

M. Tumerelle tenait à rappeler que justement, la mission d'un ou une juge est de protéger les libertés publiques.

Contrairement aux élucubrations du représentant du ministère public, notre avocat dans sa plaidoirie succincte a souligné le fait qu'il n'y a aucune jurisprudence sanctionnant la présence d'un véhicule dans le

cortège de manifestation.



Seule la lutte paie ! Une relaxe, certes, mais dans un climat très violent devant le Tribunal de Valence

LE RASSEMBLEMENT

Avant que la Juge prononçât la relaxe devant l'absurdité des accusations, dehors sur le parvis du Tribunal, les Forces de l'ordre ont entrepris une performance musclée du théâtre de la cruauté -pour déformer quelque peu les propos d'Antonin Artaud, démontrant ainsi aux passants effarés, la nature même d'une entrave à la liberté d'expression.

Pour le matin de la convocation de notre amie propriétaire du Kangoo, donc, et dans la règle de l'art, la CNT26 avait déposé une déclaration de rassemblement devant le Tribunal. Dans la rubrique « observations » du formulaire, on avait signalé la présence du Kangoo vaillant ainsi que la sonorisation, et la diffusion de tracts.

Tout d'abord, le service de sécurité du Tribunal s'est débarrassé pour nous virer. Un de nos camarades fut poussé. On a filmé. Le chef et ses sbires se sont retirés, défaits.

Puisque cette tentative de déstabilisation avait échoué, la Directrice du Tribunal s'est pointée pour nous demander si l'on avait l'autorisation. Le chaos, c'est l'État, on aurait pu lui répondre, car visiblement, entre le cerveau et les pattes du dinosaure étatique local, la courant passe mal.

Mme la Directrice se retire et laisse la place à la police nationale. La nationale nous menace de garde à vue si on ne baisse pas la sono qui apparemment, perturbait le déroulement des audiences. Un camarade bien rôdé dans les petits jeux policiers répond qu'il est prêt à se faire embarquer. On filme. On explique que de toute façon, l'on avait déjà baissé le son... un peu. La nationale se retire.

Ensuite, la BAC arrive. S'alliant au service de sécurité et à la nationale, les nervis de la BAC nous poussent physiquement et essaient d'arracher le téléphone qui filme. On tient bon. Le Kangoo ne bronche pas. La douzaine des FDO se retire.

A l'intérieur, on entend le Procureur engueuler ses dragons. Les membres de la BAC se sont éclipsés par une porte obscure.

Le calme est revenu.

On chante : Vive les enfants d'Cayenne, à bas ceux d'la sûreté !

UL CNT26